

LES FRAUDES ET MODES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE PAIEMENT



OBJECTIFS

- Connaître les mécanismes de fraude touchant les moyens de paiement et les comptes bancaires et les méthodes de prévention
- Connaître les bonnes pratiques et la conduite à tenir en cas de fraude

PUBLIC

- Tout public dont services juridiques, équipes de lutte contre la fraude, relations clientèles, service moyens de paiement

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation
- Auto-évaluation

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- Présentation du contexte réglementaire
- La fraude en quelques chiffres
- Les différentes étapes pour réaliser une fraude

2. LA FRAUDE – ÉTAPE 1 : LA COLLECTE DES DONNÉES

- L'ingénierie sociale
- Le *phishing/smishing* et autre *vishing*
- Le trojan bancaire

3. LA TRANSFORMATION DES DONNÉES VOLÉES EN REVENU BLANCHI

- Le supermarché des données : le *dark-web*
- Blanchiment de fonds : fraudes au RIB et aux chèques, les mules conscientes ou à leur insu
- Le *Ransomware*

4. DÉCOUVERTE DE LA FRAUDE

- Conduite à tenir par le client
 - Obligations du client
 - délai de réclamation
 - dépôt de plainte
- Conduite à tenir par la banque
 - pour limiter la fraude : surveillance / détection / mitigation pour protéger les clients et la banque
 - pour récupérer les fonds
 - le remboursement de la fraude
 - pour agir contre le fraudeur

5. CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE LA FRAUDE

- Régime de droit commun (responsabilité civile)
 - responsabilité pour faute
 - responsabilité sans faute
 - articulation avec le régime spécifique
- Régime spécifique pour les opérations de paiement non autorisées
 - preuve de l'opération
 - opération effectuée avec un instrument perdu ou volé
 - opération effectuée à distance ou avec un instrument contrefait
 - spécificité des opérations effectuées sans authentification forte

6. PRÉVENTION DE LA FRAUDE

- Vers les clients :
 - communication / formation
 - donner de bonnes habitudes et réflexes
- Par la banque :
 - Message de prévention
 - Message d'alerte
 - Mode de communication normé
- À titre personnel :
 - Les bons réflexes à avoir

JEUDI 16 MARS 2023

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 9h00-17h00

MÉTHODES ET MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Remise des supports de formation
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratique, quizz

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1100 € HT (1320 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEURS

Hélène Lair est responsable juridique adjoint Moyens de paiement et Produits bancaires à la Société Générale et préside le Groupe Juridique Moyens et Systèmes de paiement au sein de la Fédération bancaire française.



Eric Capellari est expert IT lutte contre la fraude au sein de La Banque Postale. Il a été auparavant fondateur du service fraude à la Société Générale, service spécialisé dans la lutte



contre la fraude Internet sur la banque en ligne dès 2007.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous avez besoin d'aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.